

## **Concertation publique sur le projet de parc éolien sur la commune de Lesparre-Médoc : informez-vous, exprimez-vous, participez !**

Une concertation préalable est organisée du 17 octobre au 30 décembre 2022 sur le projet de construction et d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Lesparre-Médoc. Cette concertation doit permettre à tous les habitants de s'informer et s'exprimer sur le projet.

Porté par Cœur Médoc Énergies, dont le capital est partagé entre la société VALOREM et la Banque des Territoires, le projet prévoit l'installation de 8 à 12 éoliennes afin d'assurer une production d'électricité comprise entre 118,8 GWh/an et 128,5 GWh/an, ce qui équivaldrait à la consommation annuelle d'électricité de plus de 25 000 ménages. Le projet contribuerait ainsi à sécuriser un approvisionnement électrique décarboné et participerait à la maîtrise des prix de l'énergie par la relocalisation de la production. L'investissement global, quant à lui, est estimé entre 63 et 76 millions d'euros en fonction du scénario retenu.

**La réunion publique d'ouverture de la concertation aura lieu le 19 octobre 2022 à 18h30 à la salle Saint-Trélody (Lesparre-Médoc).** De nombreux temps d'échange seront organisés tout au long de la concertation, au cours desquels le public est invité à venir découvrir le projet, contribuer et échanger autour du projet.

### **Le programme des temps d'échange :**

- **Réunion publique d'ouverture** : 19 octobre à 18h30, salle des Fêtes Saint-Trélody, rue Jean Fourment, Lesparre-Médoc
- **Table-ronde « L'approvisionnement électrique du territoire et la place de l'éolien dans le mix énergétique de Nouvelle-Aquitaine »** : 8 novembre à 18h30, Université de Bordeaux (Campus Victoire, 3 ter place de la Victoire, Bordeaux)  
→ Retransmission en direct sur le site de la concertation : [www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/concertation](http://www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/concertation)
- **Réunion découverte sur site\*** avec outils de réalité virtuelle : 19 novembre à 9h30, Mémorial Maquis de Vigne-Houdide, D4, Lesparre-Médoc.
- **Atelier thématique n°1 : Quels impacts sur le cadre de vie ?** : 24 novembre à 18h30, salle des Fêtes Saint-Trélody, rue Jean Fourment, Lesparre-Médoc
- **Atelier thématique n°2 : Quels impacts sur l'environnement ?** : 29 novembre à 18h30, *Lieu à confirmer*
- **Atelier thématique n°3 : Quels scénarios d'implantation ?** : 5 décembre à 18h30, salle des Fêtes Saint-Trélody, rue Jean Fourment, Lesparre-Médoc
- **Rencontres de proximité** : 22 octobre 2022 (9h-12h), Marché de Lesparre-Médoc et 24 novembre 2022 (14h-17h), Centre commercial Terre-Rouge, Lesparre-Médoc
- **Réunion publique de clôture** : 19 décembre à 18h30, salle des Fêtes Saint-Trélody, rue Jean Fourment, Lesparre-Médoc

**Pour s'informer sur le projet**, le public est invité à se rendre en mairie, où sont mis à disposition les documents d'information, ou directement sur le site internet de la concertation : [www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/concertation](http://www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/concertation). Une rubrique participative en ligne permettra également de contribuer depuis le site internet.

Les garants de la concertation nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP) sont également disponibles pour répondre aux questions sur la concertation : [Julie DUMONT](mailto:julie.dumon@garant-cndp.fr) et [Sébastien CHERRUAU](mailto:sebastien.cherruau@garant-cndp.fr) ([julie.dumon@garant-cndp.fr](mailto:julie.dumon@garant-cndp.fr) et [sebastien.cherruau@garant-cndp.fr](mailto:sebastien.cherruau@garant-cndp.fr)).

*\* Pour des raisons logistiques, une inscription préalable sur le site de la concertation : ([www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/concertation](http://www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/concertation)) est obligatoire.*